

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUNAY-SOUS-AUNEAU DU VENDREDI 20 JUIN 2014

Conseil Municipal convoqué par courriel le 13/06/2014 - Date d'affichage de la convocation : 13/06/2014.

Présidence : M. Jacques WEIBEL, Maire
Secrétaire de séance : Mme Sylvie RIVAUD
Participants : M. Jacques WEIBEL, Mme Sylvie RIVAUD, Mme Cathy LUTRAT, M. Alex BORNES,
Mme Gwenaëlle LE CREURER, M. Emmanuel DAVID, Mme Sylvie REBRE, Mme Sonia LABSY,
M. Patrick RIVARD, Mme Clara PICHOT, M. Alain BONDON
Absents excusés : M. Robert DARIEN (pouvoir à Mme Sylvie RIVAUD)
M. Jean-André CAHUZAC (pouvoir M. Alex BORNES)
M. René BONNET (pouvoir à M. Jacques WEIBEL)
Absente : Mme Déborah KEROUREDAN

Points inscrits à l'ordre du jour :

- 1 – *Approbation du procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 mai 2014.*
- 2 – *Désignation des représentants du Conseil Municipal appelés à élire les sénateurs du département le 28 septembre 2014*
- 3 – *Convention relative à la répartition des frais scolaires avec la commune de La Chapelle d'Aunainville*

Début de la séance : 18h30

1 – APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2014 **Délibération n°2014_56**

Le procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 mai 2014 a été diffusé aux élus municipaux par courriel, affiché dans les panneaux municipaux et mis en ligne sur le site internet municipal www.aunay-sous-auneau.fr rubrique « la vie municipale/réunions » le 27 mai 2014.

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuve le procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 mai 2014

2 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL APPELÉS À ÉLIRE LES SÉNATEURS DU DÉPARTEMENT LE 28 SEPTEMBRE 2014 **Délibération n° 2014_57**

Conformément aux articles L283 à L 293 et R 131 à R148 du Code Electoral, au décret n°2014-532 du 26 mai 2014 et à l'arrêté préfectoral du 11 juin 2014, les Conseil Municipaux du département de l'Eure et Loir ont l'obligation de procéder le 20 juin 2014 à l'élection de leurs délégués qui participeront aux élections sénatoriales du 28 septembre 2014.

Le Conseil Municipal d'Aunay-sous-Auneau doit élire en son sein à bulletin secret, 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Le bureau électoral pour cette élection est composé du Maire, du secrétaire de séance et des deux conseillers municipaux les plus âgés (M. Alain BONDON et M. Alex BORNES) et des deux conseillers Municipaux les plus jeunes (Mme Clara PICHOT et M. Emmanuel DAVID) conformément à l'article R133 du Code Electoral.

Il est indiqué que l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants a lieu simultanément. La commune d'Aunay-sous-Auneau comptant plus de 1000 habitants, les listes doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Une seule une liste présentée par M. Jacques WEIBEL a fait acte de candidature :

- M. Jacques WEIBEL (délégué titulaire)
- Mme Sylvie RIVAUD (déléguée titulaire)
- M. Robert DARIEN (délégué titulaire)
- Mme Cathy LUTRAT (déléguée suppléante)
- M. Patrick RIVARD (délégué suppléant)
- Mme Sonia LABSY (déléguée suppléante)

Après dépouillement, le résultat de cette élection est le suivant :

-Nombre de Conseillers présents à l'appel de son nom n'ayant pas pris part au vote :	0
-Nombre de votants :	14 (dont 3 pouvoirs)
-Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
-Nombre de suffrages exprimés :	14
-Nombre de suffrages obtenus par la liste conduite par M. Jacques WEIBEL :	14

La liste de candidats présentée par M. Jacques WEIBEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élue.

Le procès verbal correspondant à la présente délibération est adressé juste après cette élection à la Préfecture d'Eure et Loir conformément aux instructions reçues.

3 – CONVENTION RELATIVE A LA REPARTITION DES FRAIS SCOLAIRES AVEC LA COMMUNE DE LA CHAPELLE D'AUNAINVILLE

Le Conseil Municipal prend acte de la lettre de réponse et des pièces annexes qui seront adressées à Monsieur le Maire de La Chapelle d'Aunainville concernant la répartition des frais scolaires dans le cadre du regroupement pédagogique.

La séance est levée à 19h00.

La secrétaire de séance

Vu, le Maire d'Aunay-sous-Auneau

Sylvie RIVAUD

Jacques WEIBEL

*PROCÈS VERBAL AFFICHÉ ET MIS EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET
« www.aunay-sous-auneau.fr » rubrique « la vie municipale/réunions »
Le 24 JUIN 2014*

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL ET DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUNAY-SOUS-AUNEAU DU 20 JUIN 2014**

N° D'ORDRE	NOMENCLATURE		DÉLIBÉRATION	RAPPORTEUR
	CODE	LIBELLE		
2014_56	5.2	Fonctionnement des assemblées	APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2014	J. WEIBEL
2014_57	5.3	Désignation de représentants	DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL APPELÉS À ÉLIRE LES SÉNATEURS DU DÉPARTEMENT LE 28 SEPTEMBRE 2014	J. WEIBEL

Délibérations certifiées exécutoires par le Maire compte tenu de :

**L'envoi en Préfecture le : 24/06/2014
La réception en Préfecture le : 24/06/2014
L'affichage en Mairie le : 24/06/2014**

Le Maire,

Jacques WEIBEL

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL ET DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUNAY-SOUS-AUNEAU DU 20/06/2014**

Seuls les membres présents physiquement à la séance doivent signer :

<i>Elus municipaux (dans l'ordre du tableau)</i>	SIGNATURES
<i>M. Jacques WEIBEL, Maire</i>	
<i>M. Robert DARIEN, 1er Adjoint</i>	<i>Pouvoir à Mme Sylvie RIVAUD</i>
<i>Mme Sylvie RIVAUD, 2ème Adjointe</i>	
<i>Mme Cathy LUTRAT, 3ème Adjointe</i>	
<i>M. Alex BORNES, 4ème Adjoint</i>	
<i>Mme Gwenaelle LE CREURER</i>	
<i>M. Emmanuel DAVID</i>	
<i>Mme Sylvie REBRÉ</i>	
<i>M. Jean-André CAHUZAC</i>	<i>Pouvoir à M. Alex BORNES</i>
<i>Mme Sonia LABSY</i>	
<i>M. Patrick RIVARD</i>	
<i>Mme Déborah KEROUREDAN</i>	<i>Absente</i>
<i>M. René BONNET</i>	<i>Pouvoir à M. Jacques WEIBEL</i>
<i>Mme Clara PICHOT</i>	
<i>M. Alain BONDON</i>	